

Publié le 21/06/2018

2e Fête du sport adapté au château d'Urac : 400 sportifs attendus



Les organisateurs de la fête dans le parc du château d'Urac./ Photo S. L.

Le château d'Urac accueille aujourd'hui la 2e édition de la Fête du sport adapté. Cet événement réunit tous les acteurs du sport adapté : clubs, sportifs, établissements spécialisés. Environ 650 personnes (400 sportifs, 150 accompagnants et une centaine d'intervenants) sont attendues dans la superbe enceinte du château d'Urac. Les participants, de tous âges, sont des personnes en situation de handicap mental et psychique. Pas moins de 20 activités (1) seront proposées.

«Comme pour la Fête du sport départementale, l'objectif de la manifestation est de faire découvrir les activités pour susciter une pratique régulière et l'inscription dans un club», explique Mathieu Assémat, conseiller technique du Comité départemental du sport adapté (CDSA).

350 licenciés

Depuis 2015, le nombre de licenciés est passé de 80 à 350. Si l'on ajoute les 130 personnes qui ont pris une licence découverte (d'une durée de 1 jour), on atteint 480 personnes. «La fidélisation passe par la licence à l'année. C'est une licence multisport valable pour toutes les disciplines», précise Jean-Jacques Pécassou, président du CDSA.

L'escalade, avec 60 adhérents, est la discipline qui compte le plus de licenciés et plusieurs champions de France. Le foot, le judo, le sport boules et le ski obtiennent aussi de bons résultats en compétition.

Le château d'Urac est le premier établissement spécialisé du département à avoir créé une association de sport adapté. «Le sport adapté représente une part essentielle des prises en charge proposées dans l'établissement. L'accueil de la Fête du sport adapté sur notre site est apparu comme une évidence car nous avons hérité de nombreux équipements sportifs. L'organisation de la fête est mobilisatrice pour nos jeunes», souligne Bruno Farenc, directeur du château d'Urac. La production de 650 repas en interne représente notamment un exercice grandeur nature. La participation est gratuite.

Dans le but de pérenniser cette Fête du sport adapté, un comité de pilotage a été créé. L'objectif, à l'avenir, est que la fête se déroule chaque année dans un établissement différent.

(1) Activités motrices, activités aquatiques, basket, carabine laser, cirque, danse, équitation, escalade, football, golf, judo, karaté, kayak, kin-ball, lutte, rugby, sport boules, tennis de table, tennis.

Th. J.